PRIX

PROPOSÉS

PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE,

POUR LES ANNÉES 1790 & 1791.

L'ACADÉMIE propose pour le Prix de 1790, le ſujet qui ſuit:

Déterminer la meilleure forme des diverſes eſpèces d'Aiguilles propres à la réunion des Plaies, à la ligature des Vaiſſeaux, & autres cas où leur uſage ſera jugé indiſpenſable; & décrire la méthode de s'en ſervir.

ET pour l'année 1791, la queſtion ſuivante:

Déterminer la matière & la forme des Inſtrumens propres à la Cautériſation, connus ſous le nom de Cautères actuels: indiquer ſuivant quelles règles & avec quelles précautions on doit s'en ſervir, eu égard aux différentes parties & à la diſtinction des cas où leur application ſera jugée néceſſaire ou utile.

LE troiſième Tome des Pièces qui ont concouru pour le Prix de l'ACADÉMIE, préſente trois Mémoires intéreſſans ſur le Feu ou Cautère actuel. Elle avoit demandé » ſi ce moyen n'avoit pas été trop employé par » les Anciens & trop négligé par les Modernes; en quel cas & pourquoi » il devoit être admis par préférence à d'autres moyens dans la cure des » Maladies Chirurgicales «? La queſtion qu'on propoſe aujourd'hui a un objet plus étendu, & ſpécialement relatif à l'exercice de l'Art. Ce n'eſt qu'en conſidérant la matière inſtrumentale dans ſon uſage rationel & méthodique, qu'on pourra donner, à l'aide de la Science, un Code & des règles à la dextérité.

LE Prix conſiſtera, chaque année, en une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, ſuivant la fondation de M. DE LA PEYRONIE.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 6 d. 2 n° 32

Ceux qui enverront des Mémoires, ſont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient liſibles.

Les Auteurs mettront ſimplement une Deviſe à leur Ouvrage; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, qualités & demeure; & ce papier ne ſera point ouvert ſi la Pièce n'a pas mérité le Prix.

Ils adreſſeront leur Ouvrage, franc de port, à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou le lui feront remettre.

Les Etrangers ſont avertis qu'il ne ſuffit pas d'acquitter le port de leurs paquets juſqu'aux Frontières de la France, mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la Frontière juſqu'à Paris, ſans quoi leurs Mémoires ne ſeront pas admis au Concours.

Toutes perſonnes, de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix : on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

La Médaille ſera délivrée à l'Auteur même, qui ſe fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de ſa part; l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de Décembre 1789 & 1790, incluſivement; & l'Académie, à ſon Aſſemblée publique, qui ſe tiendra le Jeudi après la quinzaine de Pâques ſuivante, proclamera celui qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, ſur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie, *une Médaille d'or de deux cents livres à celui des Chirurgiens Etrangers ou Régnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage ſur quelque matière de Chirurgie que ce ſoit,* au choix de l'Auteur; *Elle adjugera ce Prix d'Emulation le jour de la Séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année précédente.*

M. Vermont, *Conſeiller d'Etat, Accoucheur de la* Reine, *a fondé à perpétuité une Médaille d'or de la valeur de trois cents livres, qu'on adjugera le même jour, à celui qui, dans le cours de l'année, aura communiqué à l'Académie le meilleur Mémoire ou les Obſervations les plus utiles au progrès de l'Art des Accouchemens.*

Cinq Médailles d'or, de cent francs chacune, ſeront diſtribuées pareillement à cinq Chirurgiens regnicoles qui auront fourni dans l'année un Mémoire ou trois Obſervations intéreſſantes.

MONSIEUR,

L'ACADÉMIE Royale de Chirurgie vous prie de communiquer à votre Compagnie les ſujets des Prix expoſés dans le Programme ci-joint.

Je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

Louis.

Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE